

Paris, le **07 MAI 2026**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

L'an dernier, de nombreuses communes franciliennes ont répondu à l'appel de la Préfecture de Région d'Île-de-France pour diffuser la campagne "Gare à la rage" afin de prévenir l'introduction de cette maladie mortelle sur notre territoire.

Cette année encore, il demeure indispensable de poursuivre les efforts de sensibilisation auprès des 12 millions de Franciliens. En effet, la vigilance s'impose : la rage tue encore près de 60 000 personnes par an dans le monde, principalement *via* des morsures ou griffures d'animaux infectés (chiens et chats principalement). Une fois les symptômes apparus chez l'être humain, comme chez l'animal, la maladie est toujours mortelle.

Bien que la France en soit indemne, le risque d'introduction de la maladie persiste : que ce soit lors de voyages à l'étranger (Afrique/Maghreb, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine) ou en lien avec l'importation d'animaux non vaccinés ou infectés.

En tant que maire, votre rôle est crucial pour sensibiliser les administrés plusieurs fois par an, et notamment en amont des périodes de vacances scolaires durant lesquelles les voyages vers des pays à risque s'intensifient. La prévention passe par une information claire, répétée et accessible sur les gestes à adopter avant, pendant et après un séjour dans un pays à risque.

Pour vous accompagner, en partenariat avec le ministère en charge de l'agriculture, les préfectures et les directions départementales de la protection des populations (DDPP), la DRIAIF d'Île-de-France met à votre disposition un kit de communication mis à jour, téléchargeable depuis son [site internet](#).

Celui-ci inclut :

- des affiches à apposer dans vos lieux d'accueil ;
- des visuels et textes d'accompagnement pour vos réseaux sociaux, sites internet, écrans dynamiques et panneaux lumineux ;
- des articles prêts à publier (version courte et longue) pour vos magazines municipaux ou newsletters ;
- des bannières web (plusieurs tailles) pour vos plateformes numériques ;
- un plan d'actions détaillé avec des suggestions de calendriers.

Il est important que ces messages puissent être diffusés au sein de votre commune : la prévention est essentielle pour éviter des contaminations qui peuvent être mortelles.

Nous comptons sur votre engagement pour :

1. relayer le kit *via* vos canaux de communication dès réception de ce courrier ;
2. planifier des campagnes ciblées avant les départs en vacances (ex. : juin pour l'été, novembre pour la fin d'année, avril pour le printemps) ;
3. impliquer les acteurs locaux (vétérinaires, médecins, pharmaciens, associations) pour amplifier la portée du message.

La DRIAAF se tient à votre disposition.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris



Marc GUILLELMI